

Rapport annuel 2005 de l'Association de soutien au Centre NIKE

Introduction

L'année 2005 a été amplement placée sous le signe de la coopération. La coopération – une des formes de collaboration les plus prometteuses pour les organisations à but non lucratif – offre la possibilité de fournir un travail de sensibilisation et de relations publiques au bénéfice de ses objectifs premiers comme d'objectifs supérieurs via les canaux de ses disciplines attirées et au-delà de son propre réseau. La coopération est certes sans garantie, mais elle autorise l'espoir justifié d'obtenir un écho intéressant par des apparitions communes et la défense d'intérêts collectifs. D'être entendu, vu et, probablement, compris à tous les niveaux : dans les médias, au sein d'un large public, dans les institutions et organisations apparentées qui ne se sont jamais – ou mieux : pas encore – intéressées aux questions et aux thèmes soulevés.

Les associations qui coopèrent entre elles acquièrent en outre – même si le groupement d'intérêt n'est que de courte durée – un surplus de savoir et d'expériences. Que ce soit dans leur domaine-clé, dans leur mission propre, ou dans des méthodes et la résolution de problèmes. Enfin, les parties se font, dans le meilleur des cas, des relations personnelles souvent solides pour de futurs projets.

La coopération ne s'instaure pas du jour au lendemain, elle nécessite souvent de longs préliminaires. La recherche de partenaires appropriés, le travail de persuasion, l'élaboration de plates-formes communes, la répartition équivalente et équilibrée des tâches dans l'organisation du projet, tout ça réclame du temps et de la persévérance.

Le Centre NIKE emprunte depuis quelque temps déjà le chemin de la coopération interdisciplinaire. Le présent rapport annuel donne la priorité aux travaux communs nécessités par les «Journées européennes du patrimoine», dont le «Lundi du patrimoine» et la manifestation organisée à l'Architekturforum Bern (forum d'architecture de Berne) sont un prolongement, et à la coopération au sein du forum des associations culturelles PRO CULTURA, aux larges ramifications, au sujet du projet de loi concernant l'article constitutionnel sur l'encouragement de la culture, avec la grande réunion organisée à Aarau. Et il propose un coup d'œil prospectif sur l'année à venir : les préparatifs intenses réclamés par la campagne de sensibilisation à l'«Année du jardin 2006», dont la conduite a été confiée au Centre NIKE et qui l'a déjà fortement mis à contribution en 2005. Nous serons en mesure de rendre compte – sans doute avec beaucoup de satisfaction – de l'initiative des six organes responsables de la manifestation dans le prochain rapport annuel.

L'Association de soutien et ses membres



Lichtspiel Berne

La 17^e assemblée ordinaire des délégués de l'Association de soutien au Centre NIKE a réuni tous ses membres le 17 mars 2005 dans les locaux de l'association Lichtspiel. La cinémathèque de l'ouest bernois possède un riche fond de vieilles actualités, bandes-annonces et films publicitaires ainsi que d'innombrables appareils. Le «Lichtspiel» se trouve dans une ancienne usine de torréfaction de cacao de la société Tobler.

Le vice-président a animé la journée en lieu et place du président de NIKE, retenu au Conseil national par une affaire urgente. Il a informé les 23 représentants présents des 30 associations et institutions affiliées sur les affaires courantes et les pôles d'activité de l'année écoulée.

Parmi les affaires statutaires qu'il a fallu régler, il faut mentionner la réélection du trésorier de NIKE, Charles Odermatt, et d'un réviseur, Stephan Frieden ; tous deux ont été confirmés dans leur fonction sous les acclamations.

Par ailleurs, le vice-président Oswald Sigg a présenté la «dernière» nouvelle venue du secrétariat : Cordula Kessler. Elle est responsable depuis le 1^{er} novembre 2004 de la coordination des «Journées du patrimoine» en Suisse.

A côté des points statutaires à l'ordre du jour, les participants ont discuté plus spécialement de la situation financière de la Confédération, et notamment de l'Office fédéral de la culture et de sa section patrimoine culturel et monuments historiques, ainsi que des perspectives financières en résultant pour le Centre NIKE, qui est financé à concurrence de 70% par l'OFC. Au dire du responsable de l'OFC, Johann Mürner, les conséquences éventuelles ne se feront sentir qu'à long terme, c'est-à-dire au plus tôt dans quatre à cinq ans.

Le programme annuel 2005 du secrétariat prévoyait qu'une grande part des ressources soit utilisée pour la restructuration interne. Au plan politique, 2005 a été consacrée en priorité aux discussions concernant la loi sur l'encouragement de la culture (LEC) et à l'avis livré au sujet de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).



Lichtspiel Berne

Tout à la fois musée, dépôt de collections, salle de projection et bar. Le programme parallèle de l'assemblée des délégués a proposé aux membres de l'association de visionner quelques films du fond inépuisable du «Lichtspiels» : d'anciens «clips musicaux» et des films publicitaires des années 1960 ainsi que des films petit format provenant de collections privées, notamment sur l'Hospes 1954 à Berne, avec le télésiège construit exprès pour l'exposition entre la fosse aux ours et l'Allmend, en passant par le Rosengarten (roseraie).

Comité et secrétariat

Le comité s'est réuni deux fois en séance ordinaire, sous la présidence de Hans Widmer, conseiller national et professeur d'école cantonale à Lucerne.

Comme il a déjà été évoqué plus haut, la restructuration interne du Centre NIKE et le renouvellement de son site Web ont occupé le premier plan. Le secrétariat a commencé par procéder à un examen approfondi de la situation à l'occasion d'une retraite stratégique d'une demi-journée au château de Hünigen.

Les intérêts politiques liés à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) ainsi que le suivi du projet de loi sur l'encouragement de la culture, la première dont la Suisse se dote dans ses 150 ans d'histoire, ont également été abordés.

Le secrétariat de NIKE à Berne occupe cinq personnes à temps partiel, pour un total de 2,85 postes à plein temps.

Financement et finances

Le travail de NIKE bénéficie des subventions périodiques annuelles des institutions suivantes : la Confédération helvétique (Office fédéral de la culture, section patrimoine culturel et monuments historiques), la Principauté du Liechtenstein (service des constructions), tous les cantons de Suisse, cinq villes ainsi que des particuliers et des sociétés, en tant que membres donateurs.

NIKE reçoit également un soutien ponctuel, associé à des projets, de la part des institutions suivantes : Office fédéral de la culture/section patrimoine culturel et monuments historiques ; Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASHA) ; Patrimoine suisse ; Fonds de la loterie du canton de Schwytz ; canton d'Argovie/département des affaires culturelles.

Le Centre NIKE a pour sa part soutenu la filière d'études pilote «artisan/artisane en conservation des monuments historiques» en finançant des travaux de traduction.

En 2005, le Centre NIKE a disposé d'un budget d'environ 623 000 francs.

Activités du secrétariat

Information

Publications, sites Web



Bulletin NIKE

Le bulletin paraît depuis deux ans dans un nouvel habillage qui a remarquablement fait ses preuves.

La première partie est consacrée à un thème particulier du large éventail des activités de conservation des biens culturels, elle a l'aspect extérieur d'un magazine. La partie «Service», qui est insérée deux fois par an dans le bulletin, présente une mise en page souple, claire et conviviale. Le bulletin paraît au moins 5 fois par an.

Bulletin NIKE, 20^e année

Cinq numéros : février, avril, juin, septembre et novembre, bilingue allemand et français, 256 p. au total, illustré, tirage de 2400 exemplaires par numéro.

Les bulletins de 2005 ont abordé les thèmes suivants :

– 2005 / 1-2 : «avant – après : conserver, transformer, continuer de bâtir dans le contexte historique», sept articles sur la construction à partir de bâtiments existants. Ces articles, réunis dans la perspective des Journées du patrimoine, se focalisent notamment sur les questions de rénovation urbaine, de conservation et de réaffectation de bâtiments militaires ainsi que d'aménagement de secteurs sensibles comme les rives. Le bulletin a été imprimé d'emblée à 4000 exemplaires qui ont rapidement été épuisés.

– 2005 / 3 : «Jubilés», six articles traitant des anniversaires de Patrimoine suisse (100 ans), de la Société d'histoire de l'art en Suisse (125 ans) et de l'Année européenne de la conservation des monuments et de la protection du patrimoine (30 ans).

– 2005 / 4 : «Service», les rubriques actuelles de service du bulletin NIKE ont été complétées par la version révisée des directives internationales pour la conservation et la restauration des vitraux (deuxième édition, Nuremberg 2004).

– 2005 / 5 : «Monuments et normalisation», six articles s'orientant sur la série de conférences du semestre d'hiver 2004/2005 «Ist die Ausnahme die Regel oder ist die Regel die Ausnahme?» (est-ce l'exception qui est la règle ou la règle l'exception ?), une collaboration entre ICOMOS Suisse, le groupe de travail Protection du patrimoine et l'Institut für Denkmalpflege (institut pour la conservation des monuments et sites) de l'EPFZ.

– 2005 / 6 : «Service», complété par des articles sur le projet pilote ISIS «Patrimoine industriel du canton de Berne» et une récapitulation des Journées du patrimoine de cette année.



«Europäischer Tag des Denkmals / Journées européennes du patrimoine / Giornata europea del Patrimonio»

Brochure nationale officielle sur les Journées européennes du patrimoine de 2005, et leur slogan «avant – après : conserver, transformer, continuer de bâtir dans le contexte historique», des 10/11 septembre 2005, trilingue allemand, français italien, Berne 2005, 72 p., illustrée, tirage de 64 000 exemplaires.

Distribution de la brochure nationale par expédition directe : tous les abonnés au bulletin NIKE et à la revue de Patrimoine suisse (soit environ 20 000 exemplaires au total), tous les médias suisses (médias imprimés et médias électroniques, dans les catégories Internet, radio, télévision), nombreux particuliers.

Distribution pour la redistribution : tous les services cantonaux et municipaux spécialisés dans l'archéologie et la conservation des monuments historiques, autres associations culturelles, nombreux musées et antennes de Suisse Tourisme.



«die neue schulpraxis, 9/2005»
 Par l'intermédiaire des monuments historiques du canton de Schwyz, le Centre NIKE a collaboré à l'élaboration de modèles de leçons et de papiers de travail. Sont ainsi nées 8 pages contenant une proposition de promenade à la découverte de sa propre commune.
 Le texte est par sous la forme de tirage séparé et peut être commandé auprès du secrétariat de NIKE.



www.nike-kultur.ch et www.hereinspaziert.ch
 Pendant l'été 2005, tous les collaborateurs du secrétariat ont vécu six semaines de travail intensif en raison du remaniement complet du contenu et de l'apparence du site Web de NIKE.
 Sur les conseils de l'agence Web mandatée, et après des discussions approfondies, le secrétariat a décidé d'intégrer le site de «hereinspaziert» à celui de NIKE. Les deux plateformes ont donc dû être remaniées pendant l'année.

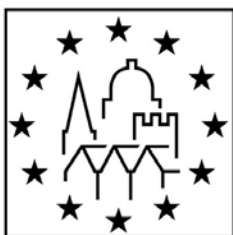
www.nike-kultur.ch

Parmi les améliorations, il faut citer l'orientation claire du visiteur, la clarté de présentation des thèmes sur un nombre de niveaux volontairement limité, le design d'un classicisme contemporain et la maintenance absolument sans problème du site.

Tous les mois, quelque 5500 utilisateurs visitent notre site Web, soit environ 150 par jour et une visite moyenne de 4 minutes ; cette statistique exclut les visites répétées, le même jour, des mêmes visiteurs.

A l'approche des «Journées du patrimoine», les deux premières semaines de septembre, on a enregistré quelque 7700 visites, soit à peu près 700 par jour, avec une visite moyenne de nettement plus de 5 minutes.

Campagnes de sensibilisation



«Europäischer Tag des Denkmals / Journées européennes du patrimoine / Giornata europea del Patrimonio» des 10 et 11 septembre 2005

Nous avons voulu – après le 10^e anniversaire facilement accessible de l'année passée – familiariser nos visiteurs avec les mille facettes de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie, une fois n'est pas coutume, en leur proposant un thème plus complexe : comment faut-il se comporter envers les bâtiments inutilisés, peu adaptés, en friche ? comment faut-il construire en partant de bâtiments historiques ?

Intitulées «avant – après : conserver, transformer, continuer de bâtir dans le contexte historique», les Journées du patrimoine se sont déroulées les 10/11 septembre 2005, proposant quelque 200 manifestations dans les 26 cantons, qui ont attiré dans les 60 000 personnes. Côté médias, les chiffres records de l'année précédente ont pu être légèrement dépassés, les comptes-rendus des médias électroniques, en particulier, ont considérablement augmenté : au total, plus de 540 articles dans les médias imprimés, dont 85% à l'approche des Journées du patrimoine, ainsi qu'environ 40 reportages à la radio, télévision et sur Internet, en partie en «prime time» (+ 60%).

Les JEP sont soutenues par l'Office fédéral de la culture, par tous les cantons, villes et organisations y participant ainsi que par Patrimoine suisse.



Architekturforum Bern (forum d'architecture de Berne) au Kornhaus

Le thème des Journées du patrimoine de 2005 a incité le Centre NIKE à s'efforcer plus que jamais à attirer l'attention des milieux architecturaux : en effet, plus de 60% des travaux de construction actuels concernent le bâti existant. «Kein Abriss unter dieser Nummer» (pas de démolition au numéro demandé), tel a été le titre de la manifestation organisée pour la première fois au forum d'architecture de Berne. L'animatrice y a accueilli quelque 70 personnes intéressées aux trois présentations et au podium.



Lundi du patrimoine

Il a enfin été possible de concrétiser un souhait ancien, à savoir proposer aux écoles un certain nombre des visites guidées prévues pour les Journées du patrimoine. Le service des monuments historiques du canton de Schwyz a spécialement mis sur pied un programme répondant aux besoins des élèves : ils ont été environ 20 à profiter de la visite guidée de la maison Köpli et de la visite d'atelier du «Mittelalterlichen Schreibwerkstatt». L'année prochaine, les cantons de Genève et d'Argovie suivront son exemple et organiseront leur «Lundi du patrimoine».

Conférences

En 2005, la directrice a pu à trois reprises présenter le travail du Centre NIKE à un large public :

- Berne, Association suisse de conservation et de restauration (SCR), environ 50 participants : «Staatliche Sparmassnahmen bei Kultur und Bildung! Welche Schlüsselqualifikationen der Konservierung-Restaurierung sichern unsere Zukunft?» (mesures d'économie dans la culture et l'éducation ! quelles sont les qualifications-clés qui assureront notre avenir dans la conservation et la restauration ?)
- Berthoud, Haute école d'architecture, de génie civil et du bois (HES), études postgrades en conservation du patrimoine, environ 10 participants : «Übersicht über die Arbeit der NIKE» (présentation des activités de NIKE)
- Bienne, Palais des congrès, colloque de Patrimoine suisse, environ 100 participants : «Envie de protéger – stratégies pour la sauvegarde de notre patrimoine bâti»

Coordination

Relations internationales : la collaboration de la responsable du projet JEP au sein du groupe d'experts du Conseil de l'Europe, qui programme et exécute les «Journées européennes du patrimoine» à l'échelle de l'Europe, a été suspendue cette année. Coordination dans le domaine de la conservation des biens culturels : le Centre NIKE continue de réunir toutes les données concernant les assemblées annuelles, réunions et colloques et les publie dans une version complète sur Internet ainsi que dans une version condensée dans le bulletin NIKE (rubrique «Agenda»).

ANNEE DU jardin 2006
UN PARADIS POUR L'ETERNITE?

Année du jardin 2006 / Gartenjahr 2006 / Anno del giardino 2006 / Onn dal curtin 2006

Les préparatifs des travaux de coordination nécessaires à la grande campagne de sensibilisation en faveur des parcs et jardins et de leur entretien ont bien avancé et déjà mis le Centre NIKE fort à contribution en 2005.

gartenJAHR 2006
PARADIESE AUF ZEIT?

www.annedujardin.ch / www.gartenjahr.ch

La direction de la campagne a été rattachée au secrétariat du Centre NIKE et un poste supplémentaire à temps partiel et à durée déterminée a été créé (env. 40%). La coordination de l'Année du jardin sera assurée jusqu'à l'automne 2006 par Susanna Bühler, en collaboration étroite avec tous les collaborateurs de NIKE.

L'organe responsable de l'«Année du jardin 2006» est composé de représentants des six organisations suivantes :

- Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP)
- International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) / Section nationale Suisse
- Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE
- Fondation suisse Pro Patria
- Patrimoine suisse SHS
- Association des conservateurs et conservatrices suisses de monuments historiques (ACMH).

La campagne de sensibilisation est financée en grande partie par l'Office fédéral de la culture/section patrimoine culturel et monuments historiques.

Un compte-rendu détaillé de la campagne, située à l'interface entre politique, lobbying, relations publiques, travail de sensibilisation et coordination, sera livré dans le rapport annuel 2006.

Action politique

Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

L'engagement de longue date, le suivi étroit et le travail de coordination fournis par NIKE et par les institutions et les organisations qui lui sont affiliées ont porté leurs fruits : «Dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture, seul le domaine partiel de la conservation des monuments historiques et de la protection du patrimoine culturel et des sites construits a suscité de larges critiques. Les opposants à un désenchevêtrement partiel considèrent que la proposition de la NPF conduirait à des surcoûts, à une perte de connaissances spécifiques et à une sollicitation excessive des plus petits cantons.». Et encore «Le désenchevêtrement partiel envisagé des tâches relatives à la conservation des monuments historiques est supprimé. Cela signifie que la Confédération continuera à soutenir non seulement les objets d'importance nationale, mais aussi ceux d'importance locale ou régionale, en se fondant toutefois sur des conventions-programmes». Telle a été la position du Conseil fédéral à la suite de la procédure de consultation (mai 2005).

Loi sur l'encouragement de la culture LEC / Application de l'art. 69 Cst.



La table ronde organisée au sujet de la politique culturelle a donné naissance, en 2005, à «PRO CULTURA». Ce forum aux larges ramifications suit les débats politiques concernant le projet de loi sur l'encouragement de la culture, la première du genre dans les 150 ans d'histoire de la Confédération.

Le forum est présidé par le Conseil suisse de la musique et soutenu financièrement par le département des affaires culturelles du canton d'Argovie.

Au mois de septembre 2005, l'organe qui en est responsable a pu accueillir plus de 280 personnes issues des mondes de la politique et de la culture ainsi que des associations spécialisées, en coopération avec la Haute école spécialisée de Winterthur, département management de la culture, au grand colloque argovien.

La manifestation sera probablement renouvelée en 2006.

L'avis de NIKE concernant la LEC

Dans l'avis que le Centre NIKE a livré sur le projet de loi, il a tenu à saluer les impulsions données à l'échelle fédérale – notamment en ce qui concerne les domaines «Accès à la culture» et «Diffusion culturelle» (art. 11 et 12). Comme celui de bien d'autres associations, l'avis de NIKE tient en ces mots : «Un bon début, mais peut mieux faire». La question de savoir si les efforts futurs de la Confédération dans le domaine culturel porteront aussi sur les biens culturels immeubles (estimation de la pondération et de la valeur des art. 69 et 78 Cst. / loi sur l'encouragement de la culture et loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage) a été controversée et n'a pas trouvé de réponse définitive au sein du Comité directeur de NIKE, association faitière d'organisations et d'institutions aux orientations et besoins très divers. Une chose est sûre : les membres du comité directeur sont unanimement d'accord sur le fait que le Centre NIKE doit continuer d'opérer au-dessus des spécialités et de manière interdisciplinaire et de défendre une vision large de la culture.

Remerciements

Pour conclure ce rapport annuel, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les institutions et les organisations, les associations et les services spécialisés ainsi que tous leurs collaborateurs pour les discussions et les échanges à la fois nombreux et intéressants que nous avons eus cette année, pour leur soutien constant et pour leur confiance.

Dr. Hans Widmer, Conseiller national
Président de l'Association de soutien

Gurli Jensen
Directrice du Centre NIKE

Lucerne et Berne, 6 janvier 2006